

Millésime : 2021 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

DÉPARTEMENT DE LA  
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS



SEANCE DU MARDI 09 NOVEMBRE 2021

Délibération n° **DEL2021\_11\_7**

Intitulé : **REPRESENTANT D'YVETOT NORMANDIE AU SEIN DU SMBV  
AUTREBERTHE SAFFIMBEC**

*Administration générale - Institution - Désignation des représentants*

\*

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle La Grange, commune des Hauts-de-Caux, sous la Présidence de Monsieur Gérard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 3 novembre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 3 novembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 46      Présents : 29      Représentés : 11

**Présents :**

Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Claude BELLIN, Madame Françoise DENIAU, Madame Stéphanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Gérard LEGAY, Madame Régine HAUZAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michaël DODELIN, Monsieur Jean-Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BLY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herléane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Jean-François LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Monsieur Thierry SOUDAIS, Monsieur Laurent BENARD, Madame Catherine DUCHESNE, Madame Catherine MAILLOT

**Absents :**

Monsieur Dominique MACE, Monsieur Jean-Louis LUC, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Vincent LEMETTAIS, Madame Charlotte MASSET, Madame Dominique TALADUN

**Absents représentés :**

Monsieur Sylvain GARAND donne pouvoir à Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Didier TERRIER donne pouvoir à Madame Stéphanie ETIENNE, Monsieur Eric RENEE donne pouvoir à Monsieur Louis EUDIER, Madame Céline DAMBRY donne pouvoir à Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Mario DEMAZIERES donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Gilles COTTEY donne pouvoir à Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU donne pouvoir à Monsieur Francis ALABERT, Madame Lorena TUNA donne pouvoir à Madame Herléane SOULIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Denise HEUDRON, Madame Marie-Claude HERANVAL donne pouvoir à Monsieur Christophe ADE, Madame Françoise BLONDEL donne pouvoir à Madame Françoise DENIAU

**Administration :**

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

\*

*Monsieur Gérard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :*

Par arrêté préfectoral du 13 octobre 2021, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec a été créé par fusion du syndicat mixte des rivières de l'Austreberthe et du Saffimbec et de SMBV de l'Austreberthe et du Saffimbec.

Cette fusion des deux syndicats porte le nombre de nos représentants à 3 titulaires et 3 suppléants. Par délibération du 8 septembre 2020 nous avions désigné M. Sylvain GARAND et Mme Clémence AVENEL représentants titulaires et Mme Christiane GUBRI et Mme Sylvie DELAMARE représentantes suppléants.

Par courrier en date du 13 octobre, le SMBV nous demande de procéder à la désignation de nos représentants afin de pouvoir se réunir en janvier 2022.

L'élection des représentants de la collectivité doit être opérée au scrutin secret uninominal majoritaire à trois tours. Cependant, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président.

Ainsi,

\* \*

**Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé**

Millésime : 2021 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

vu le Code général des collectivités territoriales,  
 considérant le rapport présenté,  
 considérant que le projet a reçu un avis favorable en Bureau le 2 novembre 2021,

**Article 1<sup>er</sup> – De déclarer représentants titulaires au SMBV Austreberthe Saffimbec : M. Sylvain GARAND, Mme Clémence AVENEL et Mme SAILLARD.**

**Article 2 – De déclarer représentants suppléants au SMBV Austreberthe Saffimbec : Mme Christiane GUBRI, Mme Sylvie DELAMARE et M. LEBLOND DUPLOUY.**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.**

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour extrait conforme,  
 Monsieur le Président, Gérard CHARASSIER

